



Dépot de plainte contre moi

Par **bloodycoleen**, le **01/12/2008** à **14:39**

bonjour j ai repris la vie commune avec mon conjoint en juillet 2008. mon conjoint vivait alors chez une personne mais avait toujours son adresse chez sa mere qui a porter plainte pour utilisation d adresse, ce qui a ete a la caf. maintenant la caf sans avoir fait de controle chez moi me réclame une grosse somme . ils m ont dit de ne pas faire de recours car ca pourrait aller plus loin. ce mat ils m envoie une lettre car ils déposent plainte contre moi. que doit je faire

Par **Marion2**, le **01/12/2008** à **22:22**

Bonsoir,

Vous parlez de votre conjoint. Etes-vous mariés ou ce monsieur est-il un concubin ?

Pour quels motifs la CAF vous réclame t'elle de l'argent ?

Merci d'être un peu plus précise dans vos explications afin que l'on puisse vous répondre correctement.

Cordialement

Par **bloodycoleen**, le **01/12/2008** à **22:35**

c'est le père de ma fille avec qui je m étais séparée en 2002. nous avons repris la vie commune cette année (nous ne somme pas mariés)

. sa mère a qui il ne parle plus depuis de nombreuses années a porter plainte car il avait une boite postale mais du courrier arrivait chez elle. elle a été dire a la caf que l on était jamais

séparé . de ce fait sans me prévenir la caf m a demandé deux ans d arriérés. je les ai appelé pour comprendre et leur dire que je voulais procédé à un recours (car on a deux mois), ils m'ont dit clairement que valait mieux que je paie et que je ne fasse pas de recours car sinon ils pourraient aller plus loin. du coup ils me prenaient 148 euros par mois. maintenant que les deux mois sont passés ils m'envoient une lettre pour un dépôt de plainte avec le double de la somme que je devais 'ce qu'ils ne m ont même pas dit). je ne sais plus quoi faire surtout que je payais tous les mois et que j ai 2 enfants a charge dont un tout petit , et au chômage.

Par **Saïda69**, le **10/12/2009** à **16:07**

Bonjour Bloody,
Avez-vous trouvé une solution à votre problème ? (j'espère que oui) Pouvez-vous me dire si vous vous êtes sortie ?
Bien amicalement.